



GROUPEMENT AMICALISTE DES DIRIGEANTS TRACTION DE LA SNCF

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 30 Septembre 2022 à MALBUISSON (Doubs).

Notre association compte 646 membres dont 28 actifs auxquels il faut ajouter 82 membres d'honneur. 37 membres sont présents et 148 pouvoirs ont été délivrés. Ce sont donc 180 membres qui sont représentés.

Pour atteindre le quorum, il était nécessaire d'avoir 323 membres présents ou représentés. Comme ce n'est pas le cas et comme cela est précisé sur la convocation, nous sommes contraints d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte par le Président.

ALLOCUTION DU PRESIDENT : Maurice LACOUR.

Chers Amicalistes

Je vous souhaite, au nom du Conseil d'Administration, la bienvenue à ce congrès 2022 en Bourgogne Franche Comté, dans ce complexe hôtelier du lac de Saint Point. Merci à Patrick Valentin, Alain Thierry et Christian Faure pour leur travail d'organisation de gestion et de suivi.

Au cœur du Doubs, le lac de Saint-Point, dans le secteur de Malbuisson, est situé à une quinzaine de km de Pontarlier et de Vallorbe. D'une longueur d'environ sept kilomètres et d'une largeur atteignant 800 mètres, il est Traversé par le Doubs à quelques km de sa source. C'est l'un des plus grands lacs naturels de France. Compte tenu son altitude de 849 mètres et de la rigueur du climat en hiver, le lac est fréquemment gelé.

Merci d'être là. C'est un plaisir de nous retrouver dans une ambiance festive et touristique et cela fait du bien de pouvoir profiter, ensemble, de cette amitié qui nous anime. Nous l'apprécions d'autant, après avoir subi les entraves à la liberté liées à une longue crise sanitaire. Nous espérons bien sûr que nous allons vers une éradication totale. L'avenir nous le dira.

Mais maintenant, nous devons faire face à une inflation importante due notamment aux conséquences du conflit en Ukraine et au coût de l'énergie. Force est de constater que le pouvoir d'achat est malmené, notamment pour ceux qui ont des revenus modestes.

Le gouvernement a fait adopter un nouveau pacte ferroviaire en réformant le statut des cheminots. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2020, les nouveaux embauchés n'ont plus ce statut. Nos facilités de circulation ont certes été préservées mais l'ouverture à la concurrence du ferroviaire, pourrait progressivement altérer cet avantage.

Et l'attention se porte maintenant sur la réforme des retraites et la remise en cause des régimes spéciaux.

Mais notre Amicale nous permet de rester en contact et c'est important aujourd'hui.

A ce jour, le GADT comporte 646 Amicalistes dont 28 Actifs et 82 Membres d'Honneur, soit 728 adhérents.

Mais ayons une pensée pour nos collègues et amis Amicalistes qui nous ont quittés ou qui se battent contre la maladie. Entrons en relation avec eux et avec leurs familles en nous levant et en respectant une minute de silence.

Je vous remercie.

Des nouvelles de l'Amicale.

Les Secteurs ont été particulièrement impactés par le Covid, et ont dû gérer les modifications voire les annulations de voyages.

Jean Paul Angaut et Jean Pierre Ciret ont été élus Administrateurs du PVC lors de son Assemblée Générale du 5 février 2022. Malheureusement, Jean Pierre est décédé en avril 2022. Nous avons été surpris par la cessation d'activité de notre hébergeur. Il a fallu sauvegarder tous les dossiers afin de pouvoir les retranscrire avec un nouvel hébergeur.

Depuis la première semaine de Septembre, le site est à nouveau opérationnel. Merci à Jacky Bannerot qui a mené avec brio cette transition.

Je remercie tous les membres du Conseil d'Administration pour le travail accompli avec compétences et pour leur disponibilité au service de notre Amicale.

Des nouvelles de la SNCF

L'Agence européenne a indiqué qu'en Europe, le secteur ferroviaire n'émet que 0,5% des émissions de gaz à effet de serre totales. 2021 a ainsi été l'année Européenne du rail.

Le réseau ferroviaire français est le deuxième plus long d'Europe, derrière l'Allemagne, avec près de 29 000 km de lignes exploitées et près de 3 000 gares.

Les résultats de la SNCF

Ils attestent un bénéfice de 890 millions d'euros, qui tranche avec les 3 milliards d'euros de trou creusé par le Covid en 2020 et la perte de 801 millions d'euros de 2019. Le groupe affiche cette année un flux de trésorerie positif, ce qui est inédit.

La disparition de Oui SNCF.

La nouvelle application et le nouveau site « SNCF Connect » ont été activés. De nombreux dysfonctionnements sont apparus lors de cette transition mais ils sont progressivement résolus.

Poursuite de l'ouverture à la concurrence.

- Trenitalia fait désormais rouler ses TGV "Frecciarossa" entre Paris et Lyon,
- Dès 2023, l'ensemble du réseau ferré national, hors Ile de France, sera ouvert à la concurrence, ainsi :
 - Transdev exploitera en 2025 des lignes TER dans la région Sud.

- Railcoop, intéresse certaines collectivités car il envisage d'assurer des liaisons transversales, sans passer par Paris, en utilisant des portions de lignes actuellement délaissées. Le premier train devrait circuler le 11 décembre prochain entre Bordeaux et Lyon en passant par Périgueux, Limoges, Montluçon, Roanne. D'autres circulations comme Nantes - Lille ou Toulouse - Caen sont en projet.

Concernant l'Ile de France il y aura l'ouverture à la concurrence :

- des lignes du Transilien hors RER à partir de 2023.
- Des RER C, D, E, à partir de 2033.
- des RER A et B à partir de 2040.
- Des métros à partir de 2039.
- Pour mémoire, l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire est effective depuis 2006.

Retour des trains de nuit.

Après la reprise du Paris Nice le 20 mai 2021, qui avait été supprimé en décembre 2017, le train de nuit Paris Aurillac qui avait été supprimé en 2003 pourrait démarrer en fin 2023.

Nouveaux concepts de trains en projet

De nouveaux trains légers et modulables. Ces trains accueilleront moins de passagers (entre 30 et 100 places) mais plus de vélos et de marchandises. Certains pourront circuler sur les rails et sur la route.

Egalement un mini TER, 100% électrique avec 150 km d'autonomie, 80 places, dont le lancement est prévu en 2027.

Procès de l'accident de Brétigny

Neuf ans après le déraillement du train Paris - Limoges à Brétigny-sur-Orge (le 13 juillet 2013), qui avait fait sept morts et plus de 400 blessés, le procès a eu lieu en juin cette année et le jugement sera rendu très prochainement (*le 26 octobre*).

Des nouvelles de la 231 G 558

La locomotive 231 G 558, que nous avons cédé au PVC le 1^{er} octobre 2021, subit actuellement une grande révision de la chaudière, du foyer, des cylindres HP et BP et de la boîte à fumée. Les essieux moteurs 2 et 3 ont été envoyés à Meiningen en Allemagne pour remplacer les bandages. Or lors du démontage d'un bandage, il est apparu une fissure irréparable sur le contrepoids d'une roue. Il faut en fabriquer une nouvelle, ce qui entraîne un surcoût important (49500€). Le dossier financier est à ce jour finalisé et les opérations de remontage commencent. Si tout va bien, la locomotive devrait être présentée, en ordre de marche autonome, lors des journées du patrimoine de 2023.

Le Congrès 2023 aura lieu à Vannes du 29 septembre au 02 octobre.

Conformément à l'ordre du jour, je passe la parole aux 3 responsables des Secteurs qui vont vous présenter leurs rapports d'activité respectifs.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite de bien profiter de ce congrès 2022.

Bien amicalement, bonne santé à vous et bon vent au GADT.

APPROBATION DU PV de l'AG 2020

Le PV de l'AG 2020, sans objection des membres présents, est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL (présenté par les responsables des secteurs)

- **Secteur Nord Est :**

Effectifs: 183 membres dont 12 Actifs et 21 membres d'honneur soit 204 Adhérents.

8 Décès: Mrs CIRET Jean Pierre, DEROYE Jean, DUMONT Jean, FAVRE Michel, GANE Fred, PATARD Gilbert, ROMETTE Pierre, Mmes BOYAVAL Emilienne et VANDEVELDE Jacqueline.
3 Démissions.

7 adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation 2022.

Réunions de Bureau : le 9/12/2021 et 12 avril 2022. La prochaine est prévue le 12 octobre.

BANQUET DES RETRAITES : Il a eu lieu à Nancy le 12 Mai avec 66 participants dont 3 invités.

Pour 2023, le banquet sera organisé le 11 Mai à Paris avec la visite du Musée d'Orsay. (Inscriptions en janvier)

- **Secteur Sud Est :**

Effectifs : 279 membres dont 10 actifs et 21 membres d'honneur soit 300 adhérents.

8 Décès : ARNAUD Roger, BACHELARD René, CHAPUT Marcel, HOFFMANN Edmond, MANSOT Daniel, SAUVESTRE Georges, SAVORET Marcel et VEROT Olivier.
5 Radiations et 1 démission.

1 adhésion comme membre d'honneur : Mme TURELLI

De nombreuses cotisations en retard : 44 pour 2022 et encore 8 pour 2021.

Réunions de bureau les 6 janvier, 14 avril et 9 juin. La prochaine aura lieu le 13 octobre à Lyon.
2 courriers ont été envoyés aux Amicalistes dont un par messagerie internet. Le prochain envoi postal en décembre intégrera les élections du bureau SE.

Activités 2022 :

Une rencontre débat a eu lieu à Lyon le 29 janvier avec 22 participants.

La sortie annuelle a réuni 42 participants dont 2 invités ATL à Lyon Perrache le 19 mai.

44 voyageurs se sont rendus en Italie du Nord du 15 au 22 septembre.

A noter que le voyage en Pologne prévu en 2020 a finalement été remboursé mais avec une retenue pour frais de dossier.

Projets 2023 : Les sorties et voyage 2023 sont à l'ordre du jour de la réunion d'octobre.

- **Secteur Atlantique:**

Effectifs : 183 membres dont 5 actifs et 40 membres d'honneur soit 223 adhérents.

Nous avons eu 14 décès, 3 radiations et 3 démissions.

26 cotisations 2022 sont en attente.

Les Sorties de Toulouse, Limoges et Ouest ont eu lieu en juin. Celle de Bordeaux aura lieu le 24 novembre.

Pour 2023, rien n'est prévu pour le moment.

RAPPORT FINANCIER et RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Le Trésorier du GADT, Patrick Valentin, présente le bilan financier. La synthèse des résultats financiers du GADT est celle arrêtée au 31 décembre 2021. (Bilan en annexe au présent CR de l'AG)

Les documents comptables ont été communiqués au vérificateur aux comptes, JP ANGAUT. Les écritures ne font l'objet d'aucune remarque.

Il donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes de l'association.

VOTE DU RAPPORT MORAL du GADT

Le rapport moral est soumis au vote des membres présents. Acceptation à l'unanimité.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est soumis au vote des membres présents. Acceptation à l'unanimité.

ANNONCE DES MONTANTS DES COTISATIONS.

Cotisations Sectorielles : Elles restent inchangées malgré l'augmentation des frais de fonctionnement. NE et SE 12€ et 6€ pour les membres d'honneur. ATL 10€.

Cotisation GADT versée par les Secteurs : 2€

L'engagement d'honneur reste fixé à 3000€ malgré le faible nombre d'actifs y contribuant pour 15€.

Le montant du chèque cadeau retraite est maintenu à 150€.

TRANSITION DU SITE INTERNET

Suite à défaillance de notre hébergeur, Jacky Bannerot a recréé un site en récupérant les fichiers et le même nom de domaine. Ce site est en ligne et accessible également sur mobile. Seul le forum nécessite une inscription. Les membres du GADT doivent s'inscrire sur le site.

PRESENTATION DE LA VERSION 6 du REGLEMENT INTERIEUR

Avec 28 actifs qui verseraient chacun 15€ en cas de décès de l'un des leurs, le GADT recouvrerait 405€ sur les 3000€ versés. Ainsi, l'avance de trésorerie pour l'engagement d'honneur serait amputée d'environ 2600€ par décès.

En modifiant l'article 5 du règlement Intérieur, le CA prévoit de reconstituer l'avance de trésorerie par la contribution des Secteurs lorsque cette avance devient inférieure à 2 EH soit 6000€ actuellement.

Le GADT dispose actuellement de 4 EH d'avance. Cette disposition ne devrait normalement jamais être appliquée mais doit être toutefois prévue dans nos textes.

QUESTIONS DIVERSES

- Proposition d'intégrer au GADT des membres d'autres entités ferroviaires.

Cette proposition a été rejetée à l'AG de 2014 par les membres présents. Il faudrait une demande concrète et motivée de plusieurs membres pour qu'elle puisse être de nouveau étudiée.

- Organisation des voyages

Une réflexion sur la mutualisation des voyages organisés par les Secteurs doit être engagée.

Fin de la réunion statutaire 22h30.

Le 30/09/2022
Le Président du GADT,
Maurice LACOUR-FARGEOT



Le Secrétaire
Francis QUEYRAS



GLOBAL AMICALE AU 31 DECEMBRE 2021

GADT*	3 221,85	139,85 €	CAISSE LIQUIDE
CONGRES*	-627,73 €	1 027,40 €	COMPTE COURANT
EH	12 000,00 €	13 576,87 €	LIVRET A
TOTAL	14 594,12 €	14 744,12 €	TOTAL

SECTEUR NE		0,00 €	CAISSE LIQUIDE
SECTION	15 363,82 €	1 126,21 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	2 889,06 €	17 126,67 €	LIVRET A
TOTAL	18 252,88 €	18 252,88 €	TOTAL

SECTEUR SE		0,00 €	CAISSE LIQUIDE
SECTION	12 440,43 €	598,80 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	23,00 €	11 864,63 €	LIVRET A
TOTAL	12 463,43 €	12 463,43 €	TOTAL

SECTEUR ATL		0,00 €	CAISSE LIQUIDE
SECTION	19 165,88 €	11 121,71 €	COMPTE COURANT
VOYAGES	348,56 €	8 392,73 €	LIVRET A
TOTAL	19 514,44 €	19 514,44 €	TOTAL

TOTAL AMICALE	64 824,87 €	64 974,87 €
SECTIONS	61 564,25 €	
VOYAGES	3 260,62 €	

GADT*

Cadeau Retraite P Gantzer 150 €

CONGRES*

Acompte versés pour BESANCON 1 500,00 €